**DECLARATION SUR L’HONNEUR D’ABANDON D’INDEMNITES KILOMETRIQUES AU PROFIT DE L’ASSOCIATION SPORTIVE P.A.A.C ( Pont Audemer Athletique Club)**

**2023**

Je soussigné, , demeurant , licencié au sein du club sportif PAAC, licence n° , exerçant les fonctions de (juge officiel ,parent accompagnateur d’athlète, secrétaire, entraineur…) déclare abandonner au profit de l’association ci-dessus désignée le montant de l’indemnité kilométrique fixée par l’administration fiscale dans le cadre de mes activités bénévoles au cours de l’année 2023, soit €.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à , le 31/12/2023